Image not found or type unknown

Métier de notaire toujours accessible ?

Par **carlos74**, le **30/06/2015** à **13:49**

Bonjour,
j'ai 14 ans je vien de finir mon anné de quatrième
avec depuis la sixième a peine 12 de moyenne et sur
mes bulletin beaucoup d'avertissement de comportement
et je voulais savoir si le métier de notaire m'était
toujours accessible ? ou si ce serait plus difficile d'accédé au école nécessaire ?
cordialement

Par **domat**, le **30/06/2015** à **17:30**

bjr,
déjà pour être prétendre être notaire, il vous faudra améliorer votre orthographe.
ce qui compte surtout pour devenir notaire, c'est d'avoir la capacité de suivre des études longues car il faut compter 7 années d'études après le bac.
donc ce n'est pas votre comportement d'adolescent qui peut vous interdire d'y parvenir même si ce n'est pas la meilleure méthode pour y parvenir.
cdt

Par **fabrice58**, le **30/06/2015** à **21:05**

Vous avez encor le temps de vous reprendre d'ici au bac mais vous devez savoir que la charge de notaire s'achète, vous connaissez quelqu'un ?

Sinon, ce sera difficile car vous avez bien près de 10 ans devant vous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés